



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE ♦ ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU ♦ CANTON DE SAVIGNY-SUR-ORGE

CONVOCATION

**Le Conseil municipal de la Ville de Savigny-sur-Orge est convoqué le
Jeudi 7 septembre 2017 à 20h30 en Salle des Mariages**

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la liste des décisions prises en vertu des articles L.2122-22 et 23 du Code général des collectivités territoriales

FINANCES

- 1- Refus de la répartition dérogatoire du prélèvement au titre du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) approuvée par le conseil territorial de l'établissement public Grand-Orly Seine Bièvre **M. BENETEAU**
- 2- Refus de la répartition dérogatoire de l'attribution du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) approuvée par le conseil territorial de l'établissement public Grand-Orly Seine Bièvre **M. BENETEAU**

RESSOURCES HUMAINES

- 3- Modification du tableau des emplois permanents **M. LE MAIRE**

SPORT ET JEUNESSE

- 4- Demande de prestation de service ordinaire « Accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire » et « Accueil de loisirs sans hébergement périscolaire » pour les accueils de loisirs organisés dans les maisons de quartier de Grand-Vaux et des Prés-Saint-Martin en direction des adolescents de 12 à 17 ans **M. FLOWER**

URBANISME

- 5- Délibération relative à l'achat d'un terrain bâti à proximité du cimetière de la Martinière et autorisant le maire ou son représentant signer les actes inhérents à cette acquisition. **MME ACHTERGAELE**
- 6- Délibération décidant la cession de terrains communaux non bâtis rue Chateaubriand et autorisant le maire ou son représentant à signer les actes inhérents à la vente et la société Bouygues immobilier à déposer une demande de permis de construire **MME ACHTERGAELE**

Fait à Savigny-sur-Orge, le 1^{er} septembre 2017

Eric MEHLHORN

Maire,
Conseiller Métropolitain,
Vice-président du Conseil Départemental

